



# FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

## DECISION :

DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
TECHNIQUES

Affaire suivie par : Laurent VIGIÉ

N°D24DGST147

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS 36 KVA AVEC SELAS PHARMACIE 150 AVENUE DE L'USINE 47 500 FUMEL

Vu l'article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nécessité d'instituer une servitude de passage sur les parcelles 440 et 461, section AD au 150, d'une surface de 90 m<sup>2</sup>, Avenue de l'Usine 47 500 FUMEL, pour le raccordement électrique de la pharmacie SELAS ;

Vu la nécessité de réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement...)

Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,

1°) – D'approuver la convention de mise à disposition du terrain, section AD, numéro 440 et 461, d'une surface de 90 m<sup>2</sup>, au 150 Avenue de l'Usine 47 500 FUMEL, pour le raccordement électrique de la pharmacie SELAS ;

2°) – De signer la convention de mise à disposition indiquant toutes les modalités d'exécution ainsi que tous les documents afférents à cette affaire ;

3°) – De préciser que les frais seront à la charge de Enedis.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 05 septembre 2024



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 05 décembre 2024  
Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le : 05 décembre 2024

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)